



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 4046

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les graves difficultes financieres des Centres d'hebergement et de readaptation sociale (CHRS) du Nord-Pas-de-Calais. La restriction progressive de leurs moyens, faute de dotations suffisantes, compromet gravement ce secteur et de nombreux centres sont obliges de reduire leur activite et d'envisager le licenciement d'une partie de leur personnel. Reconnus en 1974 par le code de la famille et de l'aide sociale, les CHRS sont a la fois le dernier filet de securite contre l'exclusion sociale des adultes et des familles en difficulte, et un dispositif d'appui pour l'insertion des beneficiaires du RMI. Par consequent, il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour redonner aux CHRS tous leurs moyens d'action.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Janquin Serge](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4046

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2057

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3538